



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU
Téléphone 03 89 48 60 26
Fax 03 89 48 52 97
Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h
Mardi : 10h-11h45/16h-18h30
Mercredi : 10h-11h45
Vendredi : 10h-12h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays Rhin Brisach 03 89 72 56 49
École primaire 03 89 48 57 58
École maternelle 03 89 48 52 14
Périscolaire 03 89 34 37 72
Cabinet médical 03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmiers
de Fessenheim 03 89 48 58 38
Cabinet d'infirmière
de Balgau 06 84 79 09 31
Centre anti-poison 03 88 37 37 37
SOS Mains 03 89 32 55 07
UEM (électricité) 03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33
Gendarmerie 03 89 72 56 87
Pompiers 18 ou 112
Samu 15
Police 17

La commune vous informe

Réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 04 octobre à 20h et aura comme ordre du jour :

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service des déchets
- Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragages du Rhin de Huningue à Lauterbourg
- Prévoyance pour les agents
- divers.

Battues de chasse

Des battues de chasse auront lieu prochainement, aussi nous vous remercions d'être vigilants et prudents et d'éviter vos promenades dans les champs et forêt ces jours là :

- lot 1 côté Est du village : 04 octobre
- lot 2 côté Ouest du village et la forêt : du 12 au 14 et du 26 au 28 octobre



Conseil Municipal Junior

Lors de sa séance du 26 septembre dernier, le Conseil Municipal Junior s'est rendu dans l'atelier de mosaïques de Mme BEAN dans le cadre de leur projet de fresque pour la sécurité routière.



Autres informations

Assistante maternelle, pourquoi pas vous ?

Aujourd'hui en France, l'accueil individuel chez une assistante maternelle agréée est le premier mode de garde utilisé par les familles.

Etre assistante maternelle agréée, c'est quoi ?

L'assistante maternelle accueille l'enfant à son domicile et peut concilier vie professionnelle et vie familiale. Elle veille au bien-être de

l'enfant, participe à son développement et à sa socialisation.

L'assistante maternelle est déclarée et bénéficie d'un contrat de travail, d'une rémunération ouvrant droit à cotisations sociales dont l'assurance maladie, la retraite et l'assurance chômage.

Pour exercer ce métier, il faut obtenir un agrément du Conseil Départemental.

Selon certaines conditions, la CAF et la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach versent une aide financière au démarrage de l'activité des assistantes maternelles, pour encourager et soutenir cette profession.

Vous pouvez contacter le Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui vous accompagneront

Mme Anne FOURNEL
2 rue du Rhin
68740 FESSENHEIM
03 89 62 40 86 ou
ram.fessenheim@orange.fr

Le prélèvement à la source



- En 2019, je paye mes impôts sur mes revenus 2019.

- L'impôt est directement prélevé sur mes revenus (salaire, retraite, allocations chômage, ...) par les organismes collecteurs (employeurs, caisse de retraite, etc.)

- Pour les revenus des indépendants, les loyers, les revenus agricoles, etc. l'impôt est prélevé sur mon compte bancaire sous forme d'acomptes.

- Une déclaration sera tout de même à produire chaque année afin de déterminer son taux, de prendre en compte les réductions et crédits d'impôt.

Retrouvez plus d'informations sur les sites impots.gouv.fr et prelevementalasource.gouv.fr

Pour toutes questions :

- utiliser la messagerie sécurisée à partir de votre espace particulier sur internet

- contacter le numéro de téléphone spécial « PAS » de l'administration : 0811 368 368 gratuit à compter du 1^{er} janvier 2019.

- utiliser le site www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source

Balayage des rues

Le balayage des rues s'effectuera en semaine 43. La date exacte sera communiquée par voie de presse, affichage et site Internet.

Pour le bon déroulement, merci de ne pas stationner vos véhicules le long du trottoir et de bien vouloir effectuer un balayage vers les caniveaux afin d'optimiser le nettoyage des rues.



Com Com Animations Jeunesse

Le programme des animations jeunesse pour les vacances de la Toussaint est disponible en Mairie ou sur le site de la Com Com.

Changement d'heure

N'oubliez pas le changement d'heure le 28 octobre.

à 3h du matin il sera 2h



À vos agendas !

Soirée magie

Samedi 13 octobre
à 20h à la salle des fêtes de Volgelsheim
Renseignements au
06 14 29 08 41

Bébé – mode d'emploi

Mardi 16 octobre
de 19h à 21h
au RAM de Fessenheim
2 rue du Rhin
(mode de garde, aides, etc.)

Bourse à l'enfance

Dimanche 21 octobre
de 9h à 14h
à la salle d'Hirtzfelden

Etat civil

Naissance

Arianna FURSTOSS APONTE MENA
née le 06 juin
au foyer de Hubert FURSTOSS et
Fiordaliza APONTE MENA

Laura SCHREMPP
née le 20 août
au foyer de Ivan SCHREMPP et
Rebecca GRAD

Théo LAEMLIN
né le 30 août
au foyer de Christophe et
Elodie LAEMLIN

Mariage

**Céline VARRAUT et
Thierry WADEL**
le 08 septembre

Décès

Lucie WEISS
née SIFFERT
le 18 septembre